

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 14 août 2018 à 19h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-07-0024 pour entériner l'aménagement du stationnement en cours avant :

- d'une largeur de 10,7 mètres, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la largeur maximale de l'entrée charretière est de 7 mètres.
- d'une superficie de 34%, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la superficie en cour avant ne doit pas être plus de 30%

Cette demande est localisée 504, rue Guy, Saint-Michel (lot 3 991 044 Cadastre du Québec), zone R-11.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 25^e jour du mois de juillet 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)